SAUVONS L'EAU !

APPEL A PROJETS DE L'AGENCE DE L'EAU EN FAVEUR DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE

- **Soutenir les travaux de restauration de la trame turquoise et de la circulation des espèces-cibles.**
- **Soutenir les études préalables aux travaux.**

À qui s'adresse cet appel à projets ?

Sur les territoires des bassins Rhône-Méditerranée et Corse, cet appel à projets s'adresse aux :

- collectivités et leurs groupements, syndicats mixtes ou établissements publics (EPTB, EPCI),
- associations (CEN, gestionnaires d'espaces naturels, chasse, pêche…)
- conservatoire du littoral, conservatoires botaniques,…
- fondations privées,
- établissements publics de l'État (parcs nationaux),
- industriels (respect de l'encadrement communautaire),
- organismes consulaires.

La reconquête de la biodiversité, une nouvelle mission pour l'agence de l'eau

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages élargit la mission confiée aux agences de l'eau. En complément de la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques, les agences renforcent leur soutien aux actions sur la biodiversité.
Suite aux appels à projets de 2017 et 2018 qui ont fait émerger de nombreux projets, l'agence de l'eau renforce ses actions dans le domaine de la biodiversité dans le cadre de son 11e programme d'intervention et lance un nouvel appel à projets en 2019.

Qu'est-ce que la trame turquoise ?

La trame turquoise est l'espace nécessaire à la bonne expression de la biodiversité aquatique et humide. Elle correspond aux espaces où la trame verte et la trame bleue interagissent très fortement. Elle constitue un corridor écologique propice à la circulation des espèces.

Quels projets sont soutenus ?

Tout projet visant :

- **La restauration du fonctionnement global des milieux au sein de la trame turquoise** permettant la reconquête des habitats.
- **La restauration des corridors écologiques favorisant la circulation des espèces-cibles** au cours de leur cycle de vie.
- **Les études opérationnelles sur la 'trame turquoise'** préalables à la définition d'actions à mener à cette échelle.
- **Les études faisant le lien entre le fonctionnement des milieux et la qualité de la biodiversité.**

Les actions relatives à la préservation ou la restauration des milieux marins ne relèvent pas de cet appel à projets.

Quelles sont les aides de l'agence de l'eau ?

L'agence de l'eau attribue des aides jusqu'à **70 %** du montant des dépenses éligibles du projet (sauf cas particuliers).
L'agence consacre une enveloppe financière de **4 millions d'euros** à cet appel à projets.

Comment candidater ?

Le règlement et le dossier de candidature sont téléchargeables sur **www.eaurmc.fr/biodiversite2019**
Adressez votre dossier ensuite à votre délégation régionale de l'agence de l'eau.

EAU ET BIODIVERSITÉ 2019

CALENDRIER

> Une session :

Du 1er janvier au 15 mai 2019 : dépôt des projets.

De juin à juillet 2019 : sélection des projets.

Deuxième semestre 2019 : décisions de financement.

> DÉLÉGATION DE BESANÇON
Le Cadran - 34, rue de la Corvée 25000 Besançon
Tél. : 04 26 22 31 00
Départements : 21, 25, 39, 52, 68, 70, 71, 88, 90

> DÉLÉGATION DE LYON
14, rue Jonas Salk 69363 Lyon cedex 07
Tél. : 04 72 76 19 00
Départements : 01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74

> DÉLÉGATION DE MARSEILLE
Immeuble le Noailles - 62, la Canebière
CS90464 - 13207 Marseille cedex 01
Tél. : 04 26 22 30 00
Départements : 2A, 2B, 04, 05, 06, 13, 83, 84

> DÉLÉGATION DE MONTPELLIER
Immeuble le Mondial - 219, rue le Titien
CS59549 - 34961 Montpellier cedex 2
Tél. : 04 26 22 32 00
Départements : 09, 11, 30, 34, 48, 66

> SIÈGE AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
2-4, allée de Lodz 69363 Lyon cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00

Crédits photos : Camille Moirenc, Jean-Baptiste Mérillot, Denis Palanque
...bigbang / 2018

Pour tout renseignement : **contact.biodiversite@eaurmc.fr** ou contactez la délégation dont vous dépendez.